

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant

Au terme du programme, le diplômé aura acquis les compétences suivantes :

- Maîtriser une connaissance juridique actuelle et spécialisée dans le domaine des droits de l'enfant, sur le plan international, régional (systèmes juridiques européens et extra-européens) et national ;
- Maîtriser des connaissances relatives en sciences humaines et sociales relatives à l'enfant et l'adolescent et à leur place dans les sociétés.
- Mobiliser ses connaissances multidisciplinaires comme appui pour comprendre et réfléchir des « situations problèmes » qui intéressent les enfants et contribuent à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées ;
- Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie et un souci de mise en perspective critique dans toute réflexion concernant les droits de l'enfant ;
- Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature interdisciplinaire (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux droits de l'enfant.
- Acquérir des capacités d'agir dans les domaines concernés par les droits de l'enfant en acteur critique et responsable, animé par une éthique et soucieux d'un apprentissage continu.